

Ingénieur-e-s, Cadres et Technicien-ne-s d'APAVE

Les deux principales priorités et attentes des Ingénieur-e-s, Cadres et technicien-ne-s en 2022 sont :

- L'Équilibre Vie Privée / Vie Professionnelle
- Les Salaires

Au vue de ces attentes, les ingénieur-e-s et cadres se retrouvent avec les mêmes préoccupations de tous les salariés toutes catégories socioprofessionnelles (CSP) confondues.



L'Équilibre Vie Privée / Vie Professionnelle

D'après une étude de Secafi pour l'UGICT-CGT (Union Générale des Ingénieurs, des Cadres et des Techniciens) voici **quelques chiffres de cette enquête concernant les temps et charges de travail** :

- 15 % travaillent plus de 49 heures hebdomadaire
- 22 % travaillent entre 45 et 48 heures hebdomadaire
- 40 % travaillent entre 40 et 44 heures hebdomadaire
- 21 % travaillent entre 35 et 39 heures hebdomadaire

UN DÉBORDEMENT DE LA VIE PROFESSIONNELLE SUR LA VIE PRIVÉE CARACTÉRISÉ : L'URGENCE D'UN DROIT À LA DÉCONNECTION EFFECTIF !

- 54 % des cadres déclarent travailler pendant leurs jours de repos ;
- 38 % déclarent travailler plus de 45 heures hebdomadaires ;
- 65 % aspirent à un droit à la déconnexion effectif afin de préserver sa santé et son équilibre vie privée – vie professionnelle.



Pour rappel, à l'Apave les règles sont les suivantes :

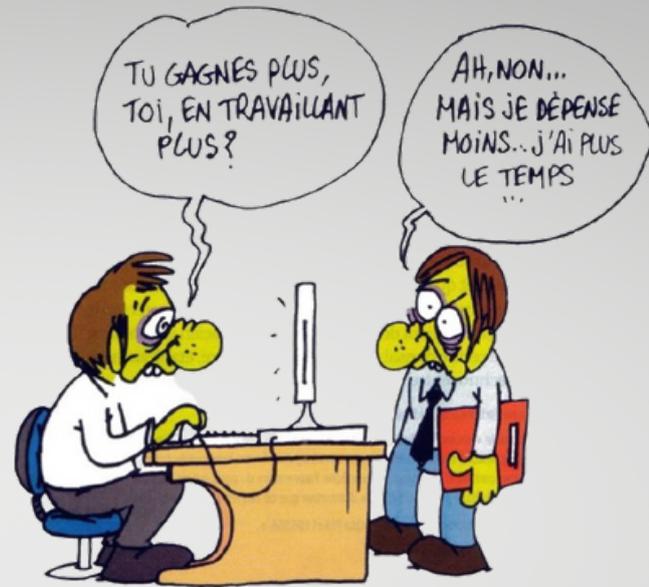
Durée hebdomadaire 37H en 2022, 37H09 à partir de 2023

Toutes heures effectuées au-delà doivent être récupérées comme des heures supplémentaires avec les majorations légales.

Il est rappelé que la durée maximale hebdomadaire de travail ne pourra pas excéder 48 heures et que la durée quotidienne de travail ne peut dépasser 10 heures.

Pour la CGT, ces limites ne vont pas dans le sens d'un bon équilibre vie privée / vie professionnelle.

La réduction du temps de travail est une priorité pour permettre le partage des emplois mais aussi pour bénéficier d'une meilleure organisation des temps de travail, des temps de repos et proposer aux salarié-e-s de disposer de temps de loisirs, familiaux, associatifs, culturels... Cette mesure permet également d'améliorer la protection de la santé des femmes et des hommes salarié-e-s d'APAVE .



L'amélioration de l'équilibre vie personnelle et vie professionnelle ne peut avoir un sens que si elle est accompagnée de niveaux de rémunérations au moins équivalents.

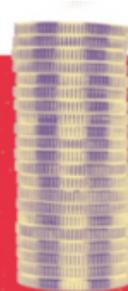
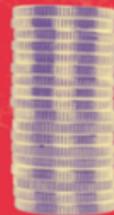
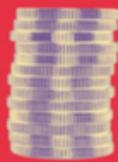
Les Salaires

Une autre priorité de l'enquête concerne les salaires
Le résultat de l'enquête fait apparaître que le niveau de rémunération est toujours jugé en inadéquation par rapport :

- au degré d'implication 57 % ;
- à la charge de travail 54 % ;
- au temps de travail réel 52 % ;
- à la qualification 50 % ;
- aux responsabilités 48 %.



Pour la CGT, pas un salaire pour les ingénieur-e-s, cadres et les technicien-ne-s en dessous des montants indiqués dans le graphique ci-dessous :



1,6 fois le Smic,
soit 3 200 € bruts
au niveau BTS-DUT (Bac + 2)

1,8 fois le Smic,
soit 3 600 € bruts
au niveau licence (Bac + 3)

2 fois le Smic,
soit 4 000 € bruts
au niveau master (Bac + 5)

2,3 fois le Smic,
soit 4 600 € bruts
au niveau doctorat (Bac + 8)

Ce salaire initial doit progresser de manière linéaire pour doubler au terme des 20 premières années de carrière.

(Sur la base d'un SMIC revalorisé à 2000€ brut/mois)

La bataille des salaires doit avoir lieu :

- En février 2022, les prix à la consommation ont progressé de 3,6% sur un an, selon les dernières données provisoires de l'Insee.
- En 2021, les entreprises ont distribué près de 70 milliards d'euros à leurs actionnaires, soit 10 milliards de plus qu'en 2019, qui était déjà une année record.
- Les résultats de l'APAVE en 2021 sont bons. Ceci est le résultat du travail de tous.
- Les augmentations générales à l'Apave ont été nulles ou proches de ZÉRO depuis trop d'années.

Les NAO (Négociations Annuelles Obligatoires) doivent profiter à toutes et tous
Cette année 2022 doit être une année d'augmentation générale significative
obtenue par le négociation et la mobilisation de tous les salarié-e-s.

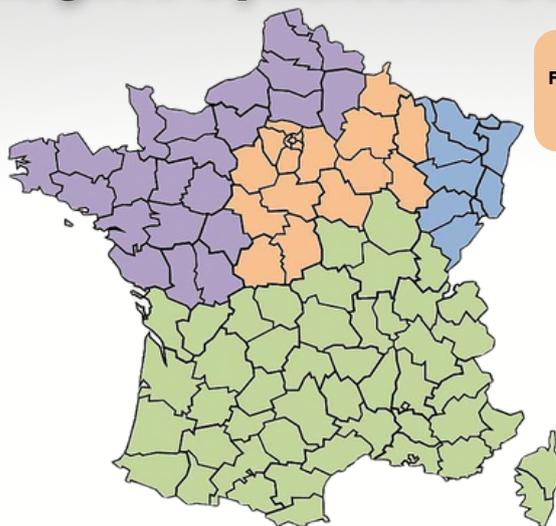
Liste des Délégués Syndicaux CGT des APAVE's

Apave Nord-Ouest

José FERREIRA : Maggy TAILLEZ
Rouen : Lille
06 72 73 61 02 : 06 35 16 30 77

Jérémie COUTANT : Freddy SWINIARSKI
Brest : Caen
06 45 51 69 35 : 06 73 52 25 71

Fabrice Maisonnave : Kévin LE FUR
Angers : Brest
06 32 89 93 41 : 06 73 52 25 71



Apave Parisienne

Florian ROULET-PLANTADE : Lionel AMIOT
Orléans : Canopy (Siège)
06 18 59 22 12 : 01 40 54 56 23

Apave Alsacienne

Sandrine ROUSSELOT : Frédéric JOUANOLOU
DSC UES : DSC UES
06 66 52 37 05 : 06 20 42 86 88

National

Frédéric JOUANOLOU : Sandrine ROUSSELOT
Marseille : Saint-Nazaire
06 20 42 86 88 : 06 66 52 37 05

Apave Sudeurope

Amandine LIGATI : Jean-Marc LAFAYE : Laurent DANDRES : David AUBESSARD Marseille : Montpellier : Valence : Brive-la-Gaillarde 06 03 70 51 12 : 06 01 14 18 19 : 06 22 90 64 88 : 06 17 12 11 47
Emmanuel BRIER : Myriam DI COSTANZO : Marie-Line SOULIE : Eliane GARRIDO Marseille : Biarritz : Périgueux : Clermont-Ferrand 06 12 74 35 42 : 06 71 25 40 42 : 07 64 44 20 74 : 06 29 15 05 55

LA CGT VOUS
SA FORCE C'EST VOUS
SYNDIQUEZ-VOUS!

Un bulletin d'adhésion est en pièce jointe.

Réagissez, informez-vous,
exprimez-vous sur nos réseaux sociaux :



Scannez moi



[CGTdesAPAVEs](https://www.cgt-des-apaves.com)